

# N.120

Mai - Juin 2015



vu à Saint Jean



toute l'info



Sport



culture - loisirs

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



## Zoom sur les grands chantiers en cours



## 3 vu à Saint Jean

Le mois dernier en images

## 5 l'info

En direct du conseil municipal  
Des travaux dans la ville  
Zéro pesticide

## 12 le carnaval en images

## 14 Sport

Judo Club : deux nouvelles ceintures noires  
Broussaud et Vacossin s'imposent au tournoi du TC Saint Jean

## 15 loisirs et culture

Directeur de la publication :  
**Christophe Chaillou**

Direction de la Communication,  
Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**  
Tél. : 02 38 79 33 71  
Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :  
**Dominique Brunet**

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Flashage et impression :  
**Prévost Offset** Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :  
ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :  
71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex  
Courriel : [communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)  
[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

## CHRISTOPHE CHAILLOU ET HÉLÈNE LORME NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Le 29 mars, Christophe Chaillou, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et Hélène Lorme, adjointe au Maire d'Ingré ont été élus conseillers départementaux du canton de Saint Jean de la Ruelle (qui regroupe désormais trois communes : Saint Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin et Ingré). Au 2<sup>e</sup> tour de scrutin, le binôme PS-EELV a remporté 64,45% des suffrages contre les candidats FN (35,55%).



Christophe Chaillou et Hélène Lorme ont été élu-e-s à la Commission Permanente.

Christophe Chaillou siègera également à la commission de l'Économie, du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et Hélène Lorme au sein de la commission de l'Enfance, des Personnes âgées et du Handicap.

	Votants	A. BACQUEY J. JUILLET (FN)	CH. CHAILLOU H. LORME (PS - EELV)			
<b>SAINT JEAN DE LA RUELLE</b>	4.507	45,06%	1.412	34,28%	2.707	65,72%
<b>LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b>	3.105	45,36%	996	36,03%	1.768	63,97%
<b>INGRÉ</b>	3.161	51,05%	1.044	36,92%	1.784	63,08%
<b>Totaux</b>	<b>10.773</b>		<b>3.452</b>		<b>6.259</b>	
<b>Pourcentage</b>		<b>46,76 %</b>		<b>35,55 %</b>		<b>64,45 %</b>



## 19 MARS : HOMMAGE ET RECONNAISSANCE

La cérémonie du 19 mars, Journée nationale du souvenir et de recueillement a été l'occasion, pour Christophe Chaillou, le Maire et les anciens combattants, de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Lors de cette cérémonie, Jean-Claude Huet, ancien combattant et ancien conseiller municipal de Saint Jean de la Ruelle était à l'honneur : il lui a été remis, au nom du Président de la République, la Croix du Combattant, la médaille de la Reconnaissance de la Nation et la médaille Commémorative au titre des opérations et de maintien de l'ordre en Algérie.



## BRANDT FRANCE RETROUVE SES LABELS DE QUALITÉ

À la suite de son rachat par Cévitel, Brandt France a regagné la confiance des fournisseurs, des distributeurs et des consommateurs. En quelques mois, l'entreprise a récupéré son « label Origine France garantie » et le 30 mars, l'Association française de normalisation (AFNOR) lui a remis les certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour ses sites de fabrication de Saint Jean de la Ruelle et Vendôme. Une cérémonie en présence notamment de Marc Jarrige (Directeur de site) et Thierry Léonard (Président de Brandt France) de Christophe Chaillou, Conseiller Départemental-Maire et de Serge Grouard, Député-Maire d'Orléans.



## LE CARNAVAL DES PAYS DU MONDE ATTIRE LA FOULE

Plus de 3.500 Stéoruellans, dont une majorité d'enfants, se sont de nouveau rassemblés, le samedi 18 avril, pour la deuxième édition du carnaval de Saint Jean de la Ruelle (*lire pages 12 et 13*).



## DOUBLES NOCES D'OR À L'ESPACE ANNA MARLY

Événement inhabituel le 28 mars dans la salle des mariages Anna Marly puisque le Maire a célébré simultanément deux cérémonies de noces d'or. Cinquante ans de mariage pour Michel et Denise Fontaine mais également pour André et Eliane Bottier. Il faut dire que les deux couples sont beaux-frères et belles-sœurs et qu'ils se sont mariés le même jour, le 20 mars 1965 dans la nouvelle mairie de l'époque (l'actuel Hôtel de Ville) qui avait été inaugurée le 27 juin 1964. Les deux couples étaient entourés de leurs nombreux amis et proches.



## FESTIV'ELLES : LES FEMMES ET L'ART À L'HONNEUR

La première édition de Festiv'Elles, festival culturel intercommunal regroupant les villes de Saint Jean de la Ruelle, Ingré, La Chapelle Saint Mesmin et Ormes, a proposé durant trois semaines plusieurs manifestations destinées à faire écho à la Journée Internationale des Droits des femmes. Le thème 2015 était l'époque baroque et Saint Jean de la Ruelle a accueilli trois expositions : à la Maison de la Musique et de la Danse et à la médiathèque Anna Marly. Le point d'orgue de ce festival a été, à Saint Jean de la Ruelle, un spectacle musical et chorégraphique, « Les entretiens des Muses », avec des œuvres de compositeurs baroques accompagnées par des danses avec le professeur et les élèves de la classe de danse contemporaine du conservatoire.



## REPAS DE PRINTEMPS POUR 82 SENIORS

Le traditionnel repas de printemps organisé par l'équipe de l'espace seniors et le Centre communal d'action sociale a rassemblé 82 seniors, le 18 mars à la salle des fêtes. Toute la décoration de table a été réalisée par les adhérents de l'espace seniors dans de cadre des ateliers manuels. C'est « Madame Sacha » qui a animé le repas au travers de chansons ; elle a également fait participer les convives en leur faisant participer à son karaoké.



## À LA RECHERCHE DE JOBS D'ÉTÉ

Afin d'aider les jeunes, les étudiants, les lycéens dans la recherche d'un boulot d'été, l'Espace Emploi-Formations de la Ville de Saint Jean de la Ruelle a organisé son 2<sup>e</sup> Forum Jobs d'été et petits boulots, le 11 mars à la salle des fêtes. Une quinzaine d'employeurs offrant des jobs d'été étaient présents à la rencontre des jeunes. La recherche d'un job d'été (ou se former au Bafa) est une étape essentielle dans la vie des jeunes et des étudiants et leur permet de découvrir le monde du travail

en s'engageant dans une recherche d'emploi puis en accédant à des fonctions. Financer son permis de conduire, un séjour linguistique, préparer sa rentrée sont autant de motivations pour travailler l'été : cette expérience contribue à renforcer l'autonomie ! Ce forum a été élaboré avec le partenariat actif des opérateurs de l'emploi que sont Pôle Emploi et la Mission Locale de l'Orléanais. Par ailleurs, le CRIJ Centre a apporté une logistique précieuse à l'organisation de cette manifestation.



## LA GRANDE LESSIVE ÉTENDUE DANS TROIS ÉCOLES

Des dessins d'enfants accrochés sur un fil avec des pinces à linge... Tel est le concept de la Grande Lessive®, une installation artistique éphémère biannuelle, destinée aux écoliers. Et le 26 mars, trois écoles de la commune (les groupes scolaires Paul Doumer et Jules Lenormand et l'école maternelle Louis Aragon) ont participé à cette opération internationale (déployée dans 85 pays et sur 5 continents) et dont le thème était « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière ».



## LES ANIMAUX DE LA FERME À L'ÉCOLE MATERNELLE PAUL BERT

Le 30 mars, la nouvelle salle de motricité de l'école maternelle Paul Bert a accueilli la ferme pédagogique Tiligolo. La directrice, Khadija Ramach et les enseignants avaient réservé cette belle surprise aux enfants ! Et les écoliers étaient plutôt fiers de pouvoir approcher de nombreux petits animaux (lapins, cochon, canetons...) et même à apprendre la traite d'une chèvre.



## LES ÉCOLIERS DE PAUL DOUMER VONT CULTIVER LEUR JARDIN

Les élèves de l'école Paul Doumer vont pouvoir cultiver leur jardin grâce au potager qu'ils ont réalisé, en collaboration avec le service municipal des espaces verts, dans le cadre des ateliers périscolaires A'Tempo. Ce jardin, dont les enfants espèrent une belle récolte, a été inauguré le 3 avril en présence du Maire, de Nathalie Hameau, adjointe à l'éducation, de Kadejat Dahou-Fredj, adjointe à l'environnement, de l'équipe pédagogique de l'école et des animateurs.



## LES PASSIONNÉS AU RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS

La 18<sup>e</sup> édition du Salon National toutes collections, organisé par l'Amicale Philatélique stéoruellane a attiré la grande foule les 7 et 8 mars à la salle des fêtes. Dès l'ouverture, de nombreux amateurs et collectionneurs ont parcouru les stands et découvert les nouveautés 2015. Le « coin de collectionneurs » invités a permis aux curieux de découvrir des passions inédites comme les boîtes de sardines, les bicyclettes miniatures, les vieux outils ou encore des personnages emprunts de nostalgie comme Pinocchio ou Bécassine.

## l'info

EN DIRECT DU CONSEIL



Séance du 14 avril 2015

### >>> RENFORCEMENT DE LA VIDÉO-PROTECTION

La ville de Saint Jean de la Ruelle mène depuis plusieurs années des actions fortes en faveur de la prévention de la délinquance et de la préservation de la sécurité et la tranquillité publique. Lors de sa séance du 14 avril, le conseil municipal a décidé sur proposition du Maire d'étendre le système de vidéo protection, d'une part aux abords des centres commerciaux de proximité mais également afin de sécuriser certains équipements publics. Une mesure destinée à renforcer la sécurité de la population et des agents municipaux.

Pour rappel, l'implantation la vidéo-protection sur la commune a débuté en 2011 par la mise en place de dispositifs dans le quartier des Chaises, afin d'accompagner la démarche de vidéosurveillance du parc de logements locatifs engagée par Vallogis (ex-Bâtir Centre), puis aux abords du pôle commercial Chemin de Chaingy, afin de répondre à la recrudescence de faits délictueux. L'installation de la vidéo-protection, outre son effet dissuasif, permet en effet de faciliter les recherches des auteurs de délits.



Les pôles commerciaux de la commune font face, comme de nombreux commerces de l'agglomération et du département, à la recrudescence d'agressions ciblées. Afin de prévenir les risques d'agression ou de vol dans ces périmètres commerciaux, mais afin d'assurer également la sécurité des agents municipaux et de la population au sein des équipements publics, le système de vidéo protection sera progressivement étendu. Afin de couvrir plus largement la commune, des installations seront progressivement posées à proximité

## Christophe Chaillou, Chevalier de la Légion d'honneur

Par décret du Président de la République en date du 3 avril 2015, Christophe Chaillou a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été décernée sur proposition du Premier Ministre, en reconnaissance de son engagement d' élu local, au service de la République.



des sites suivants: la salle des fêtes et ses abords, le centre aquatique, l'Espace Anna Marly, l'Hôtel de Ville, mais aussi près des commerces de proximité (Gambetta-Petit Chasseur, Dix-Arpents, centre-ville). Ce dispositif sur l'espace public sera complété par une vidéo-protection à l'intérieur de certains services municipaux accueillant du public.

Au titre de la mise en place de dispositifs de vidéo-protection, la ville peut prétendre légalement à une aide financière et le conseil municipal a donc sollicité une subvention de l'État (Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance).

## PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS POUR 2015

Le conseil municipal a fixé les taux de fiscalité 2015. Il a décidé de ne pas les modifier et ce pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, conformément à l'engagement qui a été pris lors du vote du Budget Primitif 2015. Les trois taux de la fiscalité directe locale sont établis comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,97%
- Taxe sur le foncier bâti : 32,71%
- Taxe sur le foncier non bâti : 82,45%

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2015

Les habitants souhaitant participer à ce concours doivent obligatoirement s'inscrire avant le 6 juin 2015 à la Direction aménagement et développement durable 77, rue Croix-Baudu, ou à l'Hôtel de Ville, 71 rue Charles Beauhaire.

**L'extension de l'école maternelle Paul-Bert et l'aménagement du Clos de la Jeunette (lire page 7), constituent les deux plus gros chantiers municipaux de ces derniers mois et seront terminés prochainement. De nombreux autres programmes (publics ou privés) sont en cours et créateurs d'emplois notamment dans le secteur du bâtiment.**

## L'extension de l'école maternelle Paul Bert en cours de finition



Depuis la démolition de l'ancien préfabriqué, fin 2013, jusqu'à la pose prochaine des dernières boiseries, l'école du sud de la commune a été considérablement transformée et offrira, à la rentrée scolaire 2015-2016, une infrastructure adaptée, modernisée et confortable tant aux écoliers qu'à l'équipe enseignante et pédagogique. Pour rappel, les travaux, d'un coût total de 1,5 million d'euros, ont consisté à la construction de deux bâtiments principaux d'une surface totale de 365m<sup>2</sup>, accolés à l'école maternelle. Cette extension comprend la réalisation d'une salle d'évolution et motricité, un dortoir, des locaux ATSEM, deux bureaux, des sanitaires

et des locaux techniques. A la rentrée de septembre, les accès à l'école seront modifiés et l'entrée sera commune pour la maternelle et l'élémentaire, par la rue des Écoles.



### Un parvis neuf devant le centre aquatique

La rénovation du parvis s'inscrit dans le cadre de la modernisation globale du centre aquatique débutée en 2012. La réfection du parvis comprend la pose de dalles en pierre reconstituée de deux couleurs, le remplacement des deux candélabres par des nouveaux fonctionnant avec des leds et d'esthétique identique à ceux de l'ensemble du quartier des Corbolottes remplacés il y a deux ans. Un nouveau mobilier urbain sera mis en place et un accès pour personnes à mobilité réduite est prévu. Les espaces verts et le muret seront rénovés par les services municipaux. Le coût des travaux à l'entreprise est de 50.000 euros TTC.



## L'aménagement du Clos de la Jeunette dans la dernière ligne droite

Les aménagements du Clos de la Jeunette présentent un aspect quasi-définitif. Les conditions météo favorables de l'hiver ont permis au chantier de progresser à bon rythme. Place Edith Piaf, un large parvis dallé a été aménagé devant l'immeuble principal et les titres des plus célèbres succès de la chanteuse sont gravés dans la pierre. Pergola, arbres et mobilier urbain agrémenteront l'espace. Une voie de desserte permet de rejoindre le chemin du Fromentin dont la voirie a été revêtue d'enrobé noir. Un caniveau central assure l'écoulement des eaux pluviales, les réseaux aériens ont été enfouis et des candélabres d'éclairage public ins-

tallés. Au Mail des Justes de France, accès qui conduit désormais vers l'EHPAD Raymond Poulin, les deux voies - une entrante et une sortante - seront refaçonnées (la portion la plus proche de la rue Charles Beauhaire sera effectuée à l'issue des travaux du programme immobilier Arboria). Les deux voies du mail sont séparées par une partie centrale arborée et des places de stationnement seront matérialisées à proximité de la place Edith Piaf. Enfin un petit espace vert s'appuiera sur celui de l'EHPAD Raymond Poulin. Les travaux devraient durer jusqu'à la mi-mai. Le coût atteindra 500.000 euros TTC.



Ci-dessus : La place Edith Piaf présente un nouveau visage.

Ci-contre : Réseau enfouis et enrobé neuf au chemin du Fromentin.



### Travaux de voirie et de réseaux rue de la Haute Jarrettière



Les travaux de la rue de la Haute Jarrettière ont débuté mi-février avec la mise à l'alignement des clôtures. Les travaux de voirie et réseaux divers ont commencé début mars et depuis le 23 mars, la circulation de transit est déviée pour laisser place aux engins de chantier. Le programme prévoit l'enfouissement des réseaux aériens, la mise à l'alignement d'un certain nombre de propriétés ; la confection de trottoirs mixtes, piétons vélos, et la confection d'une chaussée qui présentera en partie centrale un large plateau surélevé destiné à contraindre les automobilistes à adopter une vitesse compatible avec la configuration générale du site. Les installations d'éclairage public, d'aspect identique à ce qui existe rue de la Fournellerie, seront munies de leds et d'un système de délestage graduel de réduction des intensités lumineuses qui permettront de limiter la consommation électrique. L'ensemble devrait être achevé avant les congés d'été. Un budget global de 600.000 euros est consacré à cette opération.

### Travaux de voirie côté ouest rue Paul Doumer



Des travaux de réfection de trottoirs ont été réalisés, rue Paul Doumer, à proximité du parc d'activités Ingré-Saint Jean de la Ruelle, dans la section comprise entre la rocade (côté ouest) et la rue Charles de Coulomb. Le revêtement de la chaussée sera également posé sur la section comprise entre la rocade et la rue des Marchais. Le coût des travaux est de 74.000 euros incluant les reprises de branchement de certains abonnés du service des eaux.

# Domaine Arboria : fin du gros œuvre de la première résidence

Situé rue Charles Beauhaire, entre le Mail des Justes de France et le chemin du Fromentin, le programme immobilier est composé de 79 logements répartis en 2 bâtiments. Les premiers propriétaires et locataires devraient investir la première résidence courant mars 2016.



La construction du Domaine Arboria, le nouveau programme immobilier géré par Nexity progresse à bon rythme. Situé rue Charles Beauhaire, entre le Mail des Justes de France et le chemin du Fromentin, le programme est composé de 79 logements répartis en 2 bâtiments (61 logements en accession à la propriété et 18 logements sociaux).

Alors que les fondations du deuxième immeuble (près du bois municipal classé) sont en cours, la première résidence est déjà érigée au fond du parc, côté chemin du Fromentin. Elle comprendra 45 appartements (allant du studio au 4 pièces) dont 18 attribués au bailleur social Les Résidences de l'Orléanais. Sur les 27 logements en accession à la propriété, un tiers a été acquis par des habitants de Saint Jean de la Ruelle. Les premiers propriétaires et locataires devraient y aménager courant mars 2016. La seconde résidence, qui jouxtera le parc boisé municipal, comprendra 34 logements, tous en accession à la propriété et devrait être terminée pour la fin 2016. Le Domaine Arboria offrira

à ses habitants un cadre de vie paisible et verdoyant, véritable écrin de verdure à deux pas d'Orléans. Tandis que le Domaine abrite un jardin aménagé pour les loisirs et la détente de toute la famille, l'espace piétonnier préserve le calme des habitants. Sa situation, de surcroît, proche des réseaux de transport et des commerces.

L'entrée principale d'Arboria, et les places de stationnement (intégrées dans l'enceinte du domaine) seront situées Mail des Justes de France et un accès piétons aux résidences est prévu côté rue Charles Beauhaire. Afin de marquer la fin du gros œuvre de la première résidence, la société Nexity Promotion Centre a organisé le 17 avril un « gigot bitume » (tradition dans le secteur du bâtiment) en présence notamment de Paul Legendre, Directeur général adjoint de la filiale, du Maire Christophe Chaillou, de Marceau Villaret, 1<sup>er</sup> adjoint, de Pascal Laval, adjoint à l'aménagement et au développement durable, de Dominique Serin, Adjoint aux travaux et au patrimoine, d'élus et de responsables du projet immobilier.



Le Domaine Arboria, propriété située à l'angle de la rue Charles Beauhaire et du Mail des Justes de France, sera composé de deux résidences. Le bois municipal classé (à droite) deviendra un parc public.

Les futures nouvelles enseignes en construction en lisière de rocade.



## Les enseignes du Parc d'activités des Trois-Fontaines sortent de terre

Les travaux d'extension du Parc d'activités commerciales des Trois-Fontaines, réalisés par le groupe Immochan, s'accroissent et depuis la pose de la première pierre (le 13 février) plusieurs chantiers ont progressé. Depuis la mi-février les automobilistes circulant avenue Pierre Mendès-France, dans le sens est-ouest et se dirigeant vers l'autoroute, traversent une partie du parking du centre commercial en empruntant une voie créée derrière le magasin Go Sport. Cette déviation permet de creuser le passage souterrain qui permettra à terme aux automobilistes, voulant aller vers Orléans ou la rocade, de sortir plus facilement du parc commercial. Ils ne passeront plus par le carrefour à feux tricolores. Ces derniers, remaniés et modernisés, seront réservés aux usagers souhaitant aller tout droit ou en direction d'Ingré. Les travaux du passage souterrain ont débuté et devraient s'achever début juillet, pour

une ouverture de l'ensemble du Parc d'activités commerciales à l'automne. Actuellement, tandis que des travaux d'aménagement sont également effectués à l'intérieur même de l'hypermarché Auchan et de la galerie marchande, les structures métalliques des futures nouvelles enseignes s'érigent une à une en lisière de la rocade.

Concernant l'avenue Pierre Mendès-France, la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, saisie par la Ville sur la nécessité de refaire cette artère, a convenu de réaliser, à terme, la réfection de la chaussée, la modernisation des installations d'éclairage public, et la création, côté sud de la voie, d'une contre-allée piétons vélos, etc. Ce, dans la section comprise entre la rue de la Cirerie (sortie actuelle d'Auchan) et la rocade ouest. La municipalité demande toujours que toute l'avenue soit rénovée par l'Agglo à l'issue du chantier Auchan.



La réalisation de la sortie souterraine

### EN BREF

#### RECHERCHE DE DOCUMENTS



La Ville de Saint Jean de la Ruelle dans sa volonté de valorisation de la mémoire a mis en place un comité de pilotage chargé d'organiser la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, à travers plusieurs manifestations qui se succéderont jusqu'en 2018.

Si vous êtes détenteurs de documents, de pièces rares (lettres, photos, objets d'époque) ou de témoignages concernant cette période vous pouvez nous contacter afin de faire évoluer cette exposition et de compléter notre documentation. Merci d'avance pour votre précieuse contribution en vue d'une grande exposition sur « Saint Jean de la Ruelle au début du 20<sup>e</sup> siècle » qui se tiendra en 2016.

- Service communication de la mairie : 02 38 79 33 71 [communication@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saintjeandelaruelle.fr)
- Jean-Pierre Bourdiot : 06 08 68 76 92 [jpbourdiot@wanadoo.fr](mailto:jpbourdiot@wanadoo.fr)
- Jean-Marie Bois : 06 25 90 74 90 [jeanmariebois45@hotmail.com](mailto:jeanmariebois45@hotmail.com)

### VACCINATIONS

La ville, en partenariat avec le dispensaire du CHR d'Orléans organise deux séances gratuites de vaccination DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), Coqueluche, ROR, Hépatite B, ainsi qu'un dépistage anonyme des infections sexuellement transmissibles **le mercredi 20 mai, de 16h à 18h** dans les locaux de la Protection Maternelle Infantile (ancien Centre Médico Sportif des Corbolottes), rue Charles de Gaulle. Renseignements au 02 38 79 58 30.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous apprenons, à notre regret, que les cinq salles de la salle des fêtes ne pourront plus être utilisées que pour certaines manifestations. A compter de mars 2015, suite à une fuite d'eau dans la salle du fond coté MMD (?), les deux salles Est ne seraient plus mises à disposition. Cela laisserait-il entendre les finances communales ne peuvent couvrir des réparations... Que vont devenir ces salles ? L'une servirait d'entrepôt à quoi, et pourquoi à la salle des fêtes ? N'y a-t-il pas d'autres salles pouvant servir de dépôt ? L'autre serait aménagée en salle de détente (?) destinée aux artistes... Est ce vraiment une priorité ? Dans son programme 2014, le maire voulait construire une salle des fêtes vers le pont de l'Europe. Ce projet n'est plus envisagé suite à notre réprobation et pas seulement, et la perspective de réaménagement des locaux de la salle des fêtes... Ce problème à la salle des fêtes lié au manque d'entretien des bâtiments publics, n'est-il pas le prétexte d'autres surprises... La fontaine devant la médiathèque Anna Marly a été remplacée par une sculpture non fontaine nommée 'l'âme des poètes'. La presse nous apprend qu'elle aurait coûté environ 22 000 euros. A cela se rajoute les frais de manutention et à ce prix là nous n'avons même pas une pièce originale... Ces nouveaux frais étaient-ils indispensables ? Nous venons d'être informés que le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de notre commune concernant la facture de dévoiement des réseaux du chemin de Chaingy. L'Agglo de fait, est habilitée à exiger des intérêts moratoires pouvant s'élever à 100 000 euros. En ces temps d'économie, forcée et imposée par le gouvernement, était-il opportun pour notre collectivité d'honorer de tels frais supérieurs à 120 000 euros. A cette dépense imprévue, s'ajouteront nos frais d'avocats et ceux de la partie adverse. Alors que nos finances ne sont pas brillantes, quel article faudra-t-il réduire ou supprimer, au détriment des concitoyens alors qu'une telle somme aurait pu être affectée à l'amélioration de leur vie ?

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES  
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

#### Bénévolat et service public : l'impossible cocktail

La municipalité a décidé de faire appel à des bénévoles pour assurer une partie de la gestion et de l'animation de l'Epis, l'épicerie sociale en direction des habitants les plus démunis. Cette décision est porteuse de dangers à divers titres : pour l'emploi car cela impacte directement le nombre de postes du personnel communal, pour l'indépendance et la confidentialité des dossiers, car c'est bien le statut de la fonction publique qui garantit une stricte neutralité du service public, et l'assurance de l'égalité de traitement par ce même service public. Qui dit bénévolat, dit possibilité d'absence des bénévoles un des jours où ils devraient être présents : quel suivi dans cette éventualité ? A terme, c'est bien d'une privatisation rampante à laquelle nous risquons d'être confrontés. Le Front de Gauche est résolument opposé à cette mesure.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

## l'info

### VIE DES COMMERCES

## « Sandy Beauté » et bien-être rue Charles Beauhaire



Depuis le 2 février, Madame Thibaudat-Monnet a ouvert un institut de beauté et bien-être au 162, rue Charles Beauhaire, sous l'enseigne Sandy Beauté. Les services et prestations proposés sont ceux d'un institut classique, (soins du visage, du corps, manucure, maquillage, massage relaxant, épilation...). L'institut propose également un service coiffure, avec Mélanie Chevrette (sur rendez-vous) le mercredi après-midi, le jeudi toute la journée et le samedi matin.

Sandy Beauté : 162 rue Charles Beauhaire,  
45140 Saint Jean de la Ruelle - Tel : 02 38 44 52 27  
Ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures.

### Carnet de deuil

#### Elisabeth Hubert

Elisabeth Hubert, Stéoruellane très investie dans le Conseil de quartier Sud, est décédée le 19 avril à l'âge de 57 ans. Habitante de la Petite Espère, elle était très attachée à l'environnement et avait activement participé, en 2009-2010, au Forum 21 (instance participative ouverte à tous), destiné notamment à créer l'Agenda 21 de la commune. Dynamique et aimant échanger avec les autres, elle avait créé, en 2007, la bourse aux plantes du quartier Sud, un rendez-vous convivial qui lui tenait à cœur. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille d'Elisabeth Hubert.

#### José Bauchard

Né le 19 février 1949, José Bauchard est décédé le 22 avril 2015 à l'âge de 66 ans, des suites d'une longue maladie. Dirigeant de l'entreprise familiale Bauchard et Fils Electricité Générale, José Bauchard était très connu dans le secteur économique pour son professionnalisme et ses qualités humaines. José Bauchard était également très investi dans la vie locale. La Municipalité tient à présenter à sa famille et ses collaborateurs, ses très sincères condoléances.

### ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

## Réduire les pesticides pour mieux protéger notre environnement



Les serres municipales ouvrent leurs portes au public, le samedi 6 juin de 10 heures à 18 heures. À travers différents stands et ateliers, les jardiniers de la ville proposent des conseils sur différents stands thématiques. Ils présenteront des alternatives et astuces aux produits phytosanitaires pour en limiter l'utilisation.

Depuis plusieurs années, les techniques d'entretien et de traitement des espaces verts en ville ont évolué. Dans le cadre de la charte « Zéro pesticide », que la ville de Saint Jean de la Ruelle a été l'une des premières à signer (en 2006) et dont le but est de diminuer l'usage de désherbants, l'utilisation des pesticides en ville a diminué de 98%. Cela permet de préserver l'environnement, notamment la pollution de l'eau, mais aussi la santé des habitants et des agents. Exception à la règle, certaines zones sont toutefois encore traitées, en particulier les terrains sportifs, soumis à des exigences techniques. Et concernant les insectes nuisibles, les agents municipaux y remédient par la « lutte biologique intégrée » qui est appliquée dans les serres de production, ou l'utilisation de pièges à phéromones (substances chimiques comparables aux hormones, émises par la plupart des animaux).

Parmi les méthodes alternatives et naturelles aux pesticides, le pôle Environnement-Espaces verts de la ville a sou-

vent recours aux méthodes classiques (outils manuels « anciens » comme la binette), le brûleur thermique (l'application d'une flamme, créant un choc thermique, détruit les cellules des plantes) ou mécaniques (balayeuse-désherbeuse, acquise début 2015). Le plan de désherbage se veut également « raisonné », mais aucun secteur de la ville de Saint Jean de la Ruelle n'est délaissé.

### Conseils

#### Jardiner sans pesticide, c'est faire avec la nature plutôt que contre

- Couvrir le sol par des paillis, des plantes couvre sol et des engrais verts.
- Choisir des plantes adaptées au jardin (sol, exposition, climat).
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des microorganismes par des apports réguliers de compost et la mise en place de paillis.
- Penser à la rotation des cultures légumières.
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin...
- Ne pas laisser les herbes envahissantes se mettre à fleurs et à graines.
- Astuce de désherbage : l'eau de cuisson (des pâtes par exemple) est très efficace pour détruire les herbes qui poussent.



À travers ces méthodes de travail environnemental, la ville, qui a également élaboré son Agenda 21 en intégrant la charte « Zéro pesticide » se prépare aussi aux futures contraintes légales. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbé (6 février 2014) interdira aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, herbicides) dans les espaces verts publics, les lieux de promenade et les forêts. Faut-il rappeler que la qualité de l'eau que nous buvons tous les jours, comme la richesse de la nature qui nous entoure dépendent directement de l'usage des produits toxiques ? Pour cette raison, les pesticides qui sont utilisés de moins en moins fréquemment et de façon ponctuelle pour l'entretien des trottoirs seront supprimés. Le pôle des espaces verts s'efforce ainsi de limiter l'usage des produits phytosanitaires et le concept est de laisser revenir la nature mais d'en avoir la maîtrise.



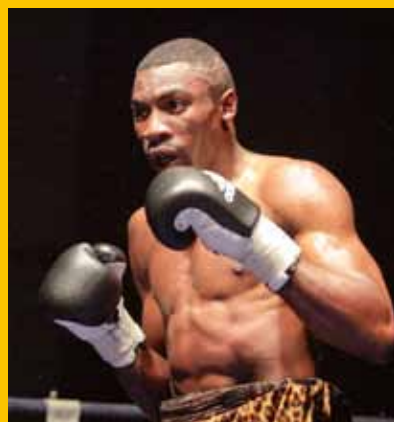
Après le succès de 2014, plus de 3.500 Stéoruellans, dont une majorité d'enfants, se sont de nouveau rassemblés, le samedi 18 avril, pour la deuxième édition du carnaval de Saint Jean de la Ruelle. Une manifestation festive, colorée et ensoleillée placée sur le thème des carnivals des pays du monde et qui a connu un nouveau franc succès avec, au programme, chars, musiques, déguisements, confettis et bonne humeur ! Partis de différents quartiers de la ville, trois cortèges bigarrés se sont regroupés rues Charles Beauhaire, près du parc des Dominicaines, pour former le long défilé qui a emmené participants et population jusqu'au terrain des jeunes sourds. Cheminant aux rythmes de la Batucada Ziriguidum, de l'Harmonie de La Chapelle Saint Mesmin et de la Fanfare d'Ingré, et suivant trois chars originaux, les joyeux carnavaliers étaient plutôt fiers dans leurs déguisements colorés et cachés derrière leurs masques ou leur maquillage. Car cette fête avait demandé de longues semaines de préparation pour les enfants et leurs animateurs, lors des ateliers A'Tempo du mardi et du vendredi, mais aussi durant les vacances scolaires et pendant les accueils de loisirs dans les Maisons pour Tous de la commune. Et même les adhérents de l'espace seniors ont été très applaudis sous leurs ombrelles transparentes. Le long cortège intergénérationnel a été accueilli au stade de l'Iresda par de la musique Dixie interprétée par des élèves du conservatoire et leur professeur. Avant que « Monsieur Carnaval », réalisé par le plasticien Arnaud Wallet, ne soit enflammé, le millier d'enfants et leurs encadrants ont gratifié parents et public de chorégraphies très rythmées. Un grand goûter a conclu ce bel après-midi où chacun s'est donné rendez-vous pour le Carnaval 2016 !



## Foule et plein soleil au carnaval des pays du monde



**Boxe :  
Michel Mothmora  
Champion  
Intercontinental WBF**



Et le vainqueur est ... Michel Mothmora ! Le charcutier-traiteur de Saint Jean de la Ruelle, licencié au Ring Giennois, s'est adjugé le titre de Champion Intercontinental WBF de boxe (poids moyens) le 27 mars à Châteauneuf sur Loire en dominant l'Allemand Baker Barakat à la 6<sup>e</sup> reprise. Ce nouveau titre sur la scène internationale lui permettra de défier le champion du monde Isaac Rodrigues, le 19 juin... au Brésil !

**Ticket sport : en forme pour les vacances**

Les vacances de février-mars ont été propices aux activités physiques grâce au Ticket Sport, l'activité municipale organisée lors des congés scolaires par le service des sports de la ville. Du 23 au 27 février, les éducateurs ont proposé diverses disciplines aux enfants de 9-16 ans : piscine, gymnastique, patinoire, badminton, tir à l'arc en salle et divers jeux ont agrémenté cette semaine pour le plus grand bonheur des jeunes sportifs.



Nathan Touzo (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) et Tan-Ba Costa (5<sup>e</sup>) enrichissent le club de deux nouvelles ceintures noires.

**Judo Club  
Deux nouvelles ceintures noires**

Fort de ses 118 licenciés, le Judo Club de Saint Jean de la Ruelle peut s'enorgueillir de compter deux nouvelles ceintures noires depuis le mois de mars. En effet, Nathan Touzo, un cadet de 15 ans et Tan-Ba Costa, un senior de 38 ans ont obtenu leur kata 1<sup>er</sup> dan et c'est Christophe Chaillou, le maire, et Véronique Desnoues, adjointe aux sports, qui, le 19 mars, ont été invités par le club à remettre leurs ceintures aux deux sportifs. Cadet 2<sup>e</sup> année, Nathan Touzo a été déjà champion interrégional minimes « grand ouest ». Il est qualifié pour les championnats de France Cadets 2015. C'est le plus jeune judoka du club à recevoir cette distinction. Tan-Ba Costa a repris le judo en 2013 après avoir fait une coupure de vingt ans. Présidé par Sylvie Clary, le Judo Club compte désormais 9 ceintures noires et deux autres adhérents devraient bientôt décrocher ce degré. Les judokas stéoruellans sont entraînés par Christophe Landureau (4<sup>e</sup> dan) et le club bénéficie également de l'enseignement de Patrick Méry, cadre technique du Loiret. Créé en 1975, le Judo Club de Saint Jean de la Ruelle fête cette année ses 40 ans.

**Tennis**

**Broussaud et Vacossin s'imposent au tournoi du TC Saint Jean**



220 joueurs et joueuses étaient inscrits au Tournoi annuel adulte du TC Saint-Jean, club présidé par Jean-Luc Nevet. Et sur les courts de l'Espace Carat, les matchs très disputés ont réservé quelques belles surprises. Les finales se sont déroulées le 8 mars et, chez les hommes, la victoire est revenue à Hugo Broussaud (3/6, TC Chapellois) qui a battu Thibault Mengelle (3/6, Saint Denis en Val). Chez les dames, Laura Vacossin (3/6 TC Dunois) a conservé son titre en disposant de l'Olivétaine Manon Richer (4/6) en finale.



**Exposition  
Photoruelle**

Jusqu'au 22 mai - Maison de la Musique et de la Danse  
Entrée libre.  
Exposition de photographies proposée par l'association Photoruelle.

**L'Odyssée  
de la moustache**

Vendredi 22 mai à 20h30 - Salle de Spectacles  
Location : 14,20 € TP / 12,20 € TR  
Sur place : 16,20 € TP / 14,20 € TR



Après son spectacle « Ali... au pays des merveilles », Ali Bougheraba revient avec son nouveau spectacle seul en scène, créé au Festival d'Avignon en 2013: L'Odyssée de la Moustache. Un spectacle plein d'humour, d'amour et de poésie. Un voyage onirique à la rencontre de ses ancêtres, des personnages mythiques de l'enfance, des monstres effrayants mais aussi des préjugés et des qu'en-dira-t-on... L'Odyssée de la Moustache est un conte urbain, une passerelle entre des mondes, un joli prétexte pour parler de moi, de vous, de nous.

**Concert-échange**

Lundi 25 mai à 11 heures - Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse - Entrée libre.  
Avec les élèves de l'école de musique de Baerum (Sandvika).



Retrouvez toute l'actualité culturelle sur [www.facebook.com/culturesjr](http://www.facebook.com/culturesjr)



**Concert jumelé**

Mardi 26 mai à 19 heures  
Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse - Entrée libre.  
Avec les classes de piano du conservatoire de Fleury les Aubrais autour de la Symphonie des Jouets. Ce concert est donné une 1<sup>ère</sup> fois au Conservatoire de Fleury les Aubrais le mardi 19 mai à 19 heures.

**Histoires en pyjama**

Vendredi 29 mai à 20 heures - Entrée libre.  
Espace Rol Tanguy.



**Lecture des textes de l'atelier d'écriture**

Samedi 30 mai à 15 heures - Entrée libre.  
Médiathèque Anna Marly.

**Concert en famille « Le Carnaval des Animaux » de Camille Saint-Saëns**



Dimanche 31 mai à 11 heures  
Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse  
Places : 5 et 7 euros.  
Par l'Orchestre Symphonique du Loiret

**Exposition « Jean Zay »**

Du 22 mai au 13 juin Médiathèque Anna Marly  
Proposée par le CERCIL, dans le cadre des commémorations 1939/45 et de la panthéonisation de Jean Zay, prévue le 27 mai.





**PORTES  
OUVERTES  
AUX SERRES  
MUNICIPALES**

STANDS ET ATELIERS • VISITE DES SERRES  
ANIMATIONS • ACTIVITÉS ENFANTS

**Samedi 6 juin 2015**  
de 10 h à 18 h - rue des Fontaines

**PRINTEMPS DES ENFANTS  
LE 30 MAI DANS LE  
QUARTIER DES CHAISES**

Le « Printemps des enfants », une fête destinée aux jeunes de la commune, sera organisée par la Maison pour tous Nord et la bibliothèque du Chat-Perché, le **samedi 30 mai, de 14h30 à 17h30** dans le quartier des Chaises. Jeux de kermesse, stands, atelier maquillage, manège, structure gonflable, barbe à papa et goûter partagé.



12/13  
JUN  
2015  
FESTIVAL  
GRATUIT

CONCERTS  
ANIMATIONS  
(ESPACE ENFANTS)  
FEU  
D'ARTIFICE

25<sup>e</sup>  
EDITION

**LE GRAND UNISSON**  
SAINT JEAN DE LA RUELE (45)

KADEBOSTANY / GUSH / THE WANTON BISHOPS  
ZOUFRIS MARACAS / FAADA FREDDY / VIANNEY

GILL. ARQUIMAS 2015



**Ballets : La magie de Coppélia**

Vendredi 5 et samedi 6 juin à 20h30  
Salle de Spectacles  
Entrée libre sur réservation.

Gala de danse classique par les élèves du conservatoire.

**Spectacle chorale, guitare et théâtre**

Samedi 6 juin à 17 heures  
Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse - Entrée libre

Par les classes de chorale, guitare et théâtre du conservatoire